

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALIBERT Christian, Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MALOSSE Brigitte, Mr VACHER Régis

Absentes (excusées) : Mme MACHISSOT Ginette, Mme ROSTAIND Françoise

Secrétaire de séance : Melle CHASTAGNARET Stéphanie

Compte rendu du conseil municipal du 5 mars 2013 adopté à l'unanimité.

Monsieur le Percepteur étant excusé.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2012

Le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésor Public.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le conseil municipal à la demande de Mr GUEZE Daniel vote à l'unanimité le compte administratif 2012 présentant un excédent de fonctionnement de 24 583,15 € et un excédent d'investissement de 32 977,03 €.

AFFECTATION DE RESULTATS 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le report des montants dégagés soit :
La somme de 24 583,15 € à la section de fonctionnement
La somme de 32 977,03 € à la section d'investissement

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

A l'aide du tableau Excel reprenant le CA 2012 et indiquant le projet de BP 2013, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le budget primitif 2013.

Section fonctionnement : 169 940,15 €

Section investissement : 178 337,03 €

TAUX IMPOSITION 2013 – CONTRIBUTIONS DIRECTES

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les taux 2013 des trois taxes d'imposition. Il rappelle à l'assemblée que l'année passée, lors du vote du BP une augmentation de 1 % a été décidée et propose pour cette année 5 possibilités : une augmentation de 0 %, 1 %, 1.5 %, 2 % ou plus

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide une augmentation de 1 % des trois taxes directes locales :

Les taux sont donc fixés à

- TAXE D'HABITATION 9,34 %
- TAXE FONCIER BATI 17,33 %
- TAXE FONCIER NON BATI 67,68%

TRAVAUX

- Suite au courrier de Mme DELORD, Mr GUEZE, Mr BOIS, Mr DORNE et Mr ALIBERT se sont rendus sur place. Mr le Maire fait part du courrier de réponse qui sera fait à Mme DELORD. Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal

- Visite d'Appia pour chiffrer les travaux de voirie

Lecture du devis de l'entreprise GERLAND pour la réparation du chemin communal sous préfaurriel. Montant HT : 290 €

Prévoir une commission des travaux afin de définir les priorités.

QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire fait la lecture du courrier de Mme CLAIR reçu en recommandé concernant des chats sauvages devant son domicile. Après information auprès de la fourrière à Valence, une capture de chats errants aura lieu sur la commune au lieu-dit « Chemin de la Combe » du lundi 29 avril 2013 au vendredi 3 mai 2013.

Coût pour la commune : 65 € pour déplacement de la fourrière pour 1 chat uniquement ; 155 € par déplacement de la fourrière pour 2 à 6 chats ; frais de vétérinaire

Un article va paraître dans le journal, un autre sera sur le site internet de la commune, un mot sera déposé dans les boîtes aux lettres des habitants afin de les avertir de la capture.

- Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Communautaire a été sensibilisé à l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS (Territoire à Energie Positive) le 29 novembre 2012 et le 10 janvier 2013 et a délibéré en faveur d'une candidature à l'AMI TEPOS le 13 février 2013.

Le conseil municipal de CHATEAUNEUF DE VERNOUX déclare apporter son soutien entier à ce projet et à la mise en œuvre des actions qui auront été retenues à l'issue des différentes études, et assure la communauté de communes, dans la limite de ses compétences et de son territoire de l'aider à devenir un territoire à énergie positive.

- Melle CHRISOKERAKIS Lisa tourne un film sur la commune courant avril. Lecture du mail de Mr FERNANDEZ qui souhaite que la commune lui attribue une subvention.

Voir le montant de la subvention qui pourrait lui être attribuée.

- Concernant la participation 2013 à l'école de musique et danse, Mr DORNE avait demandé lors du précédent conseil municipal de se renseigner sur le coût de cette participation si plusieurs élèves adhèrent à cette association.

Coût pour un élève : 500 €

Coût pour 3 ou 4 élèves : 800 €

Si la commune décide de plus adhérer à cette association, les parents qui inscriront leurs enfants verront leur participation beaucoup plus importante.

A l'unanimité des membres du conseil municipal, la commune de CHATEAUNEUF DE VERNOUX continue à adhérer à l'Ecole de Musique et de Danse.

- Mr MAILLOT s'est rendu en Mairie car il souhaite refaire ses façades extérieures et y mettre du pvc blanc. Accord à la majorité du conseil municipal (8 pour ; 1 contre)

- Un nouveau devis a été demandé à la société Rev'net afin d'effectuer le nettoyage de la salle communale, la salle du conseil municipal et le secrétariat une fois par trimestre.

Coût : 59,80 € par passage

Accord à l'unanimité du conseil municipal

- Ecobuage

Suite à l'arrêté préfectoral concernant l'écobuage, de nouveaux imprimés sont délivrés.

- Mr DORNE fait part de l'état d'avancement des subventions sur la partie des travaux Vernoux / La gourde.

40 % de subvention obtenu.

- Samedi 13 avril 2013 : Mariage Mr ALLAFRANCHINO Pierre et Mme RAZE Nicole

La séance est levée à 22H50

Le prochain conseil municipal aura lieu **le jeudi 25 avril 2013** à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.